ARRONDISSEM

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID: 007-210701165-20231019-DEL43_2023-DE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 19 octobre à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 12 octobre 2023

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc <u>Excusés et procurations</u>: Mme BRUNEL Isabelle à M PONTHIER Jean-Yves, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald, M. VERNET David à M. GROS Cyril

Secrétaire de Séance : Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise

N° 43/2023

OBJET: EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune souhaite élargir sa vidéoprotection en créant de nouveaux points d'implantation.

Il présente le devis de la société SNEF d'un montant de 59 998.97 € HT soit 71 998.76 € TTC, demande l'autorisation de le signer, de le prévoir au budget 2024 et de solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €		
Extension	59 998.97 €	DETR/DSIL	30%	17 999.69
		REGION	50%	29 999.48
		Commune	20%	11 999.80
TOTAL	59 998.97		TOTAL	59 998.97

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à signer le devis de de la société SNEF d'un montant de 71 998.76 € TTC
- à prévoir ce montant au budget principal 2024
- à solliciter les aides auprès de l'Etat et de la Région selon le plan de financement proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme. Le Maire.

Jean-Yves PONTHIER